

Demande d'une carte d'identité

Pour toute demande d'une nouvelle carte d'identité, nous vous prions de **vous présenter personnellement (y compris bébé et enfant)** à l'Office de la population avec les documents suivants:

- **Ancienne carte d'identité (même échue).**
- En cas de **perte/vol** de votre carte d'identité, veuillez le signaler auprès de la police ou gendarmerie afin de recevoir un avis de perte/vol mentionnant le numéro de votre ancienne carte. Ce document est à présenter impérativement à notre guichet.
- **Pour les enfants mineurs de parents non mariés**, séparés ou divorcés, veuillez lire attentivement la marche à suivre figurant sous « démarches pour une carte d'identité enfants ».
- Un document d'état civil peut vous être demandé selon la situation.
- **Une photo format passeport** respectant les normes en vigueur de la Confédération, **datée de moins de 6 mois** (sans lunettes, pas de vêtements blancs, pas de col de doudoune, bouche fermée, de face, pas de nœuds dans les cheveux pour les jeunes enfants, etc.*). Nous vous suggérons de vous adresser à un professionnel, les photos faites par les photomaton n'étant pas toujours exploitables (par exemple : Photo Lemman au Lemman Centre de Crissier, notamment pour les photos de bébés).
- CHF 35.- par enfant mineur / CHF 70.- par adulte
- Délai de livraison: 15 jours ouvrables par courrier recommandé

*Photos normes CH

file:///C:/Users/II/Downloads/fotomustertafel-2.pdf

Pour une demande de passeport biométrique, merci de vous adresser directement au Centre de biométrie (Quartier du Flon)

Voie du Charriot 3

1014 Lausanne

Tél. 021 316 20 30

Mail info.passeport@vd.ch

<https://www.vd.ch/biometrie>

horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 07h30 à 16h30 non stop

